ROUBAIX

Un soldat de Roubaix noyé à Sedan

Le soldat Delmotte, dont les parents habitent rue de Beaurewart, a été trouvé noyé à Sedan. Il était rentré de permission et s'habituait très peu à la caserne. Il était en garnison au 30e dragons.

L'Accident de Tramway DE LA RUE DE LANNOY, A ROUBAIX

Descente du parquet

M. Pilliaire, juge d'instruction, est venu mardi après-midi, à Roubaix, pour enquêter sur l'accident dont a été victime Mme Bucher. Il s'est rendu sur les lieux de l'accident, puis a entendu à la mairie les différents témoins.

Révision des listes électorales pour 1914. — Le Maire informe ses concitoyens que les demandes en inscription sur la liste électorale pour l'année 1914 sont reçues à la Mairie de Roubaix, à partir de ce jour.

Les intéressés sont invités à se présenter au Bureau des Elections, le plus tôt possible, munis des pièces suivantes :

Le Livret militaire ou toute autre pièce justifiant de leur nationalité française ;

Le Certificat de radiation de la liste électorale de leur résidence antérieure ;

Le Récépissé de changement de domicile ou pièce justifiant que les demandeurs habitent Roubaix avant le 1er octobre 1913 (Ceux ayant effectué un changement de domicile ne sont pas astreints à une résidence de six mois et peuvent se faire inscrire de suite).

Les fils d'étrangers qui auront 21 ans révolus au 31 mars de cette année et non inscrits sur les tableaux de recensement de la classe prochaine, peuvent également se présenter au Bureau des Elections, munis de leur acte de naissance ou du livret de mariage de leurs parents.

Avis important. — Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile sont invités à faire la déclaration, verbale ou écrite, dans le plus bref délai.

Ceux qui n'ont pas reçu de bulletin de révision en octobre dernier, doivent se considérer comme radiés ; ils sont priés de vérifier tout de suite leur inscription.

N.-B. — Le Bureau des Elections est ouvert le dimanche de 9 heures à midi.

Se hâter pour les ordos, les almanachs ecclésiastiques pour les calendriers religieux. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Une manifestation de sympathie. — Une fête tout intime réunissait, lundi soir, patrons et employés de l'importante firme Gustave Requillart et fils, place Chevreul, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'entrée dans la maison de leur caissier, M. L. Tanghe. Devant tout le personnel, M. Al. Requillart, entouré de ses frères et des six employés comptant trente années et plus de services, a félicité M. L. Tanghe du dévouement qu'il avait apporté à servir depuis 1863 [illegible] et eux-mêmes et rendit hommage aux qualités dont il avait fait preuve dans ses fonctions de caissier et de chef de personnel. Il le donna, ainsi que les plus anciens, en exemple aux plus jeunes exprimant l'espoir qu'ils marcheraient dans la voie tracée par leurs aînés et leur faisant observer ce qu'avaient d'honorable pour les patrons et les employés des fêtes de ce genre, ajoutant que si leur maison de commerce avait constamment prospéré, elle le devait à l'union étroite entre patrons et personnel qui, de tout temps, a existé chez eux. En récompense de ses 50 années de bons et loyaux services, MM. Requillart offrirent ensuite à leur caissier un magnifique objet d'art. En quelques mots, M. L. Tanghe ému, remercia ses chefs et ses collègues de l'honneur qu'on lui fait. Pendant qu'on boit le champagne, des amateurs se font entendre dans des chansons et monologues, des vivats sont entonnés en l'honneur de M. Tanghe et de ses vénérés patrons. Ainsi se termine cette charmante fête où n'a cessé de régner la plus franche cordialité et dont tous ceux qui en furent témoins garderont un très agréable souvenir.

Une conférence sur la Franc-Maçonnerie. — C'est ce soir qu'aura lieu à la Maison des Œuvres de la rue Lesueur, la conférence de l'abbé Walbert, doyen de Cysoing, sur la Franc-Maçonnerie. Tous les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste se feront un devoir de venir entendre l'éloquent conférencier.

La soirée Botrel. — Voici le prix des places pour la soirée organisée le 29 janvier, avec le concours de M. et Mme Botrel : Réservées, 3 fr. ; Galeries de face, 3 fr. ; Premières, 2 fr. ; Galeries de côté, 1 fr. ; Pourtours, 0.50.

Les cartes sont en vente et la location est ouverte à la Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

Il est nécessaire de se hâter, le nombre de cartes mises en vente étant strictement limité.

A l'Ecole de Sténo-Dactylographie de la rue de l'Ermitage. — Nous avons dernièrement attiré l'attention des catholiques roubaisiens sur le fonctionnement de cette école et l'excellence de l'enseignement technique et professionnel donné aux jeunes filles qui la fréquentent. Aux derniers examens du Cercle Sténographique roubaisien, les élèves suivantes ont été classées :

Machine à écrire (200 mots). — Yvonne Point et Marie-Thérèse Cousin.

Sténographie : Examen théorique. — Yvonne Point, Marie-Thérèse Cousin et Geneviève [illegible].

Examen préparatoire. — Flore Ghyselinck, Marie-Louise Vinche, Jeanne Favraque, Marie Neuw, Denise Bonnet, Gabrielle Vermeersch et Paula Vanryckeghem.

Mort d'une religieuse des Petites Sœurs des Pauvres. — Nous apprenons la mort de la Sœur Saint-Simon, des Petites Sœurs des Pauvres, âgée de 79 ans.

La modeste religieuse était depuis 48 ans à Roubaix, où elle a consacré toute sa vie au soin des vieillards hospitalisés rue Saint-Jean. C'est donc un demi-siècle de dévouement que compte à son actif la défunte, qui avait prononcé ses vœux à 31 ans, après deux années de noviciat.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth.

Avis important. — Nous avertissons nos lecteurs que seuls les billets contenus dans le Chocolat Delespaul-Havez donnent droit à plus de 50 0/0 de rabais au Gaumont-Palace Roubaisien. 027

A l'hôpital. — En 1913, il y a eu 4.266 entrées à l'hôpital de la *Fraternité*, dont 1.464 hommes, 1237 femmes, 530 garçons et [illegible] filles.

Il y a eu 460 naissances, dont 357 à la Maternité.

Renversé par une voiture. — Un scieur de long de la maison Duvinage, Camille [illegible]cock, 48 ans, demeurant en garni à l'estaminet Delesalle, 152, rue des Arts, passait dans la rue avec un chargement de [illegible], lorsqu'il fut renversé par la voiture d'un boucher qui marchait à vive allure. L'auteur de l'accident continua sa route et est resté inconnu. Le scieur de long a reçu les soins de la doctoresse Senépart. Il a une fracture du pied droit, il porte une contusion à l'arcade sourcilière gauche.

Il n'aime pas les agents. — Louis Deroubaix, menuisier, à Lys-lez-Lannoy, se trouvait ivre, lundi soir, place de la Gare de Roubaix. L'agent Dhaene lui fit une observation et l'invita au calme. Un coup de pied fut la réponse de l'irascible ivrogne. Le brigadier Labins dut prêter main-forte à son subordonné pour arrêter Deroubaix et le conduire au poste de police. En cours de route tous deux reçurent des coups de pied.

Deroubaix a été écroué pour ivresse, coups et rébellion à agents.

Le noyé du quai de Wattrelos a été reconnu mardi matin. C'est un nommé Auguste Delestrain, 75 ans, teinturier, rue Ste-Elisabeth, cour St-Louis.

PAJOT ET COZETTE
COMPTOIR DE CHANGE
35 bis, Grande-Rue, ROUBAIX
Achat et vente au comptant (TITRES CONTRE ESPÈCES). — Charbonnages au tarif officiel. — Ordres de Bourse aux meilleures conditions sur toutes les places d'Europe.
Paiement de tous COUPONS SANS AUCUN FRAIS, 15 JOURS AVANT L'ÉCHÉANCE.
TITRES EN GARDE. — Ouvertures de comptes courants à des conditions très avantageuses, sans commission de dépôt ni de retrait. 0272

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN
Aujourd'hui, soirée à huit heures et demie.
La Marche des Rois, Le Manteau de zibeline, Au gré des flots.
Téléphone 22-56.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE

du 6 janvier

Naissances. — Justine Wydauw, rue Brouet, 8. — Armande Brienne, rue Moche, 23. — Henri Vandenpussche ; Marthe Delaisser, avenue Julien-Lagache. — Claudine Winnauts, place Carnot, 8.

Mariages. — Pierre Vandenbusschen, pâtissier, à Charleroi et Hortense Meau, s. prof., boulevard de Belfort, 90. — Maurice Dervaux, fileteur, à Quesnoy-sur-Deûle et Marthe Deleporte, s. prof., rue Bellart, 154.

Décès. — Aline Gonce, 1 an, rue Blanchemaille, 113. — Maurice Neumuller, 3 mois, rue Carpeaux, 41. — Edmond Beheydt, 1 an, rue et impasse de la Barbe-d'Or, 22. — Florentine Vanhuysse, 41 ans, rue d'Alger, 24. — Françoise Dupont, 60 ans, rue St-Jean, 58.

A SAINT-JACQUES
LILLE, 88, rue Grande-Chaussée, 88, LILLE
AVANT INVENTAIRE
NOUVEAUX ET DERNIERS RABAIS 053

WATTRELOS. — Naissance. — Céleste Pharadmont, rue des Trois-Pierres, carrière Six, 90.

Décès. — Marie Devoldre, 80 ans, rue Claude-Bernard, 96.

CROIX

Une glissade. — Un ouvrier des machines agricoles, Raphaël Devalkenaere, 20 ans, à Roubaix, rue de l'Epeule, 72, a glissé dans l'usine et s'est contusionné le côté gauche ; 15 jours de repos. Docteur Demoulin.

Rue barrée. — A l'occasion des travaux de pavage de la rue du Trocadéro, ladite rue sera interdite aux voitures de toutes sortes jusqu'à nouvel ordre.

Les voitures passeront par les rues Gambetta, Eugène-Guillaume, Neuve et par l'avenue des Marronniers.

CROIX. — Du 7 janvier. — Naissance. — Pierre Pottier, rue du Progrès, 86.

WASQUEHAL

La classe 1914. — La Mairie vient d'établir le tableau de recensement des jeunes gens appelés à former le contingent de la classe 1914. On compte 35 conscrits.

Chute grave. — Un maçon de la Raffinerie de pétrole, Joseph Mourmant, 36 ans, domicilié à Croix, occupé à démonter un tuyau, est tombé sur le bras droit. Le docteur Demoulin, qui lui a donné ses soins, a constaté une forte contusion du bras et une fêlure des deux os. Il lui prescrivit un repos d'un mois.

Pied écrasé. — Un trieur de cordes, du tissage de M. Louis Willem, Victor Beaucart, domicilié à Wasquehal, rue Louise-Michel, 20, a eu le pied écrasé sous un poids ; 20 jours de repos. Docteur Liénard.

Accident du travail. — Chez MM. Seol et Cie, un journalier, Emile Leleu, 21 ans, domicilié à Wasquehal, s'est fait un effort en déchargeant des planches. 12 jours de repos. Docteur Demoulin, à Croix.

Statistique de 1913 dans la paroisse Saint-Nicolas. — Il a été relevé, pour la paroisse Saint-Nicolas, 87 baptêmes, 38 mariages et 42 sépultures religieuses.

LYS-LEZ-LANNOY. — Naissance. — Alfred Nys, rue du Bois.

LEERS

Contre la bascule. — A la manufacture de couvertures de M. A. Parent, Robert Dhainaut, 15 ans, homme de peine, demeurant à Templeuve, rue aux Poids, en reculant une caisse, s'est heurté les jambes contre la bascule. Il devra prendre 15 jours de repos. — Docteur Caudmont.

LEERS. — Naissance. — Henri Dulbecq, au Petit-Tourcoing.

Décès. — Henri Vandeplassche, 63 ans 2 mois, au Vieux-Bureau. — Sophie Vandepente, 53 ans, à la Petite-Frontière.

HEM

Doigts écrasés. — Un tisserand de l'usine Détrémieux-Quint fils, Félicien Salomé, 17 ans, a eu le majeur droit et l'extrémité de l'annulaire écrasés entre deux organes de son métier. Un mois de repos ; docteur Caudmont.

TOURCOING

Etrennes aux expulsés (4e liste). — Mlle Maria Malfait, 20 fr. — M. et Mme Paul Pollet, 10 fr. — Mme Leclercq, 5 fr. — Milles Desurmont-Defontaine, 3 fr. — Une famille de Tourcoing fidèle aux Expulsés, 103 fr. 50. — M. Arsène Malfait, 25 fr. — Mme Henri Delesalle (Lille), 10 fr. — Mme Bernard-Flipo, 10 fr. — Anonyme, 5 fr.

Retraite mensuelle. — La Retraite du mois pour les ecclésiastiques de la ville, aura lieu vendredi 9 janvier, à la chapelle de Sainte-Marie des Anges. La première instruction sera donnée à 2 heures 1/4.

Avant-Garde de la J. C. — Demain, jeudi, de 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, réunion générale. Programme : Pastorale de Noël, par H. Le Sablais, avec chants.

Vignettes pour les Ecoles. — Elles font merveille sur les cartes de visite, les gentilles petites vignettes au profit des Ecoles catholiques.

Toujours des plus en plus nombreuses, elles témoignent de l'intérêt de tous pour nos chers petits enfants des écoles libres.

On trouve ces vignettes chez tous les libraires catholiques. Elles sont vendues par pochettes de 100, au prix de 2 fr. 70, ou au détail, pour les personnes qui en désirent un petit nombre.

Elles peuvent donc être demandées par tout le monde.

On vend les rentes des Hospices. — Par délibération du 8 août 1913, la Commission administrative des Hospices sollicite l'autorisation :

1° D'acquérir des terrains d'une contenance de 39 hectares 86 ares 75 centiares, sis à Tourcoing, lieux dits : Le Chêne Houpline, La Bourgogne et le Pont de Neuville et destinés à l'agrandissement du domaine de la Bourgogne.

2° D'aliéner jusqu'à concurrence de la somme de [illegible] fr. en capital, des titres de rente 3 0/0 sur l'Etat, pour le produit de cette aliénation servir au paiement de la dépense nécessitée par l'acquisition ci-dessus.

La délibération de la Commission administrative des Hospices et les autres pièces du dossier seront déposées pendant 8 jours, du 6 janvier 1914 au 13 même mois inclusivement, à la mairie (Bureau du Secrétariat) ; à l'expiration de ce délai, c'est-à-dire le 14 janvier 1914, il sera procédé, par un Commissaire nommé à cet effet, dans une des salles de la Mairie, depuis deux heures jusqu'à cinq heures de relevée, à une information de commodo et incommodo au sujet des acquisition et aliénation dont il s'agit.

Les personnes qui auraient des observations à présenter ou des oppositions à former sont invitées à venir les déposer à l'enquête.

Toiles cirées. — Articles caoutchoutés Cau-Delattre, 23, rue Nationale, Tourcoing.

Les funérailles de M. Louis Evrard, agent général de la Caisse d'épargne, ont été célébrées mardi, à 9 heures, en l'église Notre-Dame.

Le deuil était conduit par M. Jean Evrard, son fils.

MM. Georges Lambard, président de la Caisse d'Epargne, Gustave Flament, sous-caissier, Félix Descottignies, caissier à Roncq, et J.-B. Bonte, ami personnel, tenaient les coins du poêle.

Parmi la nombreuse assistance on remarquait des délégations des administrations des caisses d'épargne des communes voisines.

Au cimetière deux discours ont été prononcés par M. Georges Lambard, au nom du Conseil de direction, et Achille Leclercq, au nom du personnel de la Caisse d'Epargne de Tourcoing.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 0276

Fatiguée de la vie à dix-huit ans ! — Dans la matinée de lundi, on a trouvé sur la berge du canal, près de la passerelle du Blanc-Seau, le fichu, le tablier et la gourde d'une jeune ouvrière de la manufacture Félix Vanoutryve et Cie, Marthe Williez, âgée de 18 ans, demeurant à Roubaix, rue du Fort, 40.

Cette jeune fille avait annoncé à ses compagnes d'atelier que, par suite de chagrins de famille — sa mère étant remariée — elle était décidée à se noyer.

Toutes les recherches faites jusqu'à présent dans le canal pour retrouver son corps sont restées infructueuses.

Un ivrogne dangereux. — Un débardeur, Aloïs Carbon, 24 ans, rue d'Enghien, étant ivre, causait du scandale dans un estaminet du Pont-de-Neuville. La cabaretière fit appel à l'agent Vaneste pour le mettre à la porte. L'ivrogne injuria grossièrement l'agent et mordit à la main un passant qui voulut prêter main-forte.

Il sera conduit à Lille.

Les vols à l'esbrouffe. — Mardi soir, vers cinq heures et demie, Mme Pierre Faidherbe, rue Neuve, à Roubaix, longeait la rue Louis-Leloir. Au coin de la rue du Cœur-Joyeux, un malfaiteur, qui se tenait dans l'ombre, s'élança vers elle, lui enleva son réticule et le passa prestement à un complice qui était à bicyclette.

Les voleurs en furent pour leurs frais, car le réticule ne contenait qu'un mouchoir, une paire de ciseaux et des cartes de visite.

Plainte a été déposée.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 6 janvier

Naissances. — Marie Vaningelandt, rue Nationale, 164. — Geneviève Heuquin, rue du Fresnoy, 71. — Rodolphe Kuhnen, rue du Luxembourg, 33. — Aldegonde Parent, rue de la Blanche-Porte, cour Delvoye, 9. — Charles Violette, rue Solferino, 2. — Roger Picke ; Jeanne Bouque ; Hector Vandenbroucke, rue Nationale, 1[illegible]. — Augusta Devolder, rue du Brésil, 6.

Mariage. — Désiré Catel, chef de gare et Valentine Vandebeulque, s. prof.

Décès. — Zélie Debaisieux, 80 ans, rue de Saint-Quentin, 31. — Pauline Duprier, 44 ans, rue du Laboureur, maisons Leclercq, 9. — Léopold Plateau, 4 mois, rue de Wasquehal, cour Darras, 12. — Gustave Nifle, 10 mois, rue de Roncq, 58.

HALLUIN. — Naissances. — Simone Buyl, rue St-Sylvestre. — Yvonne Lannoy, rue St-Pierre.

RONCQ. — Naissance. — Marcel Plat, rue de Tourcoing.

LILLE

LA TRANSFORMATION du quartier du Vieux-Lille

Nous recevons la lettre suivante que nous insérons volontiers :

Monsieur le Rédacteur en chef du journal *La Croix du Nord*.

Le Comité des Intérêts du Vieux-Lille s'est ému d'un article paru dans la *Croix du Nord* du 31 septembre dernier : On y attribuait à un groupement nouvellement créé à Lille, la paternité d'un projet de Couverture du canal des Trois-Mollettes et de la création, sur son emplacement, d'une rue parallèle à la rue Basse et faisant communiquer la rue Esquermoise et la rue de la Monnaie.

Ce projet fait partie d'un plan d'ensemble d'amélioration des vieux quartiers de Lille dont nous nous occupons depuis plus de vingt ans.

La *Croix du Nord* a du reste donné connaissance de ce projet et a même reproduit un de nos croquis à l'appui de l'article qu'elle a publié dans son numéro du 26 août 1913.

Tout récemment, le 8 décembre 1913, elle signalait la lettre que le Comité des Intérêts du Vieux Lille adressait à Monsieur le Maire pour lui demander de mettre très prochainement à l'étude, la question de la couverture du canal des Trois-Mollettes et autres petits canaux du quartier.

Nous nous réservons de revenir ultérieurement sur la question de suppression de la Basse-Deûle : Nous serions heureux d'éclairer nos concitoyens sur cette importante question et de leur donner les moyens de se former une opinion sur ce projet adopté par le Conseil municipal le 18 octobre 1894.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Comité des Intérêts du Vieux Lille,
L. M.

Les membres du Comité du Vieux-Lille estiment que la transformation et l'embellissement du berceau de la cité doivent être au premier plan des préoccupations de nos édiles à l'heure où, grâce à l'activité toujours de plus en plus grande de son industrie et de son commerce, Lille se développe et accroît sa richesse. Toutes les communications qu'ils voudront bien nous faire recevront dans les colonnes de notre journal le meilleur accueil.

Des antiquités mises à mal

Mardi soir, vers 5 heures, un camion de la maison Rousseau, chargé de balles d'étoffe, passait dans la rue Basse.

L'une des roues heurta violemment le trottoir et le véhicule ressentit un choc violent. L'équilibre du chargement fut rompu et trois des balles tombèrent dans la vitrine de M. Charles Delporte, antiquaire, rue Basse, 34.

Outre la glace, furent brisés une statue valant 4.000 fr., quatre assiettes valant 470 fr. et deux éventails valant 155 fr.

Voilà certes un accident qui coûtera cher au camionneur.

Les Marocains se disputent RUE INKERMANN, A LILLE

Ceux qui sont allés, ces jours derniers au Cirque Couronne, à l'Hippodrome, ont pu admirer de beaux spécimens de la race marocaine : jeunes gens élancés, solidement musclés, d'une souplesse étonnante. Ils formaient une troupe de douze excellents acrobates.

Mardi matin, à 10 h. 1/2, ils prenaient en commun leur repas à l'Hôtel de Bretagne, rue Inkermann, 15.

Soudain, une discussion mit aux prises le chef, El Hay Mahamed ben Ali et Mahamed ben Dakar, 25 ans, originaire d'Eutifa. Surexcité, ce dernier saisit assiettes, verres, vases et les jeta à la tête de son adversaire. Il s'arma ensuite de son couteau et blessa son chef au-dessus du poignet gauche.

La blessure de Mohamed ben Ali n'est heureusement pas grave. Mohamed ben Dakar a été arrêté et écroué.

L'EXPLOSION de RONCHIN

Mme veuve Deleneuville, la victime de l'explosion de gaz qui a eu lieu à Petit-Ronchin le 26 décembre dernier, est morte ce matin à la maison de santé de l'hôpital Ste-Eugénie, des suites de ses blessures.

CAMBRAI

Reconstitution d'un drame

Le 19 novembre dernier, Henri Daubresse, 30 ans, demeurant rue du Pré-d'Espagne, tira 3 coups de revolver, dans la grande allée du Jardin Public, sur Henri Leprince, 36 ans. Celui-ci, porté à l'hôpital St-Julien, y expira le lendemain.

Mardi eut lieu, sur le théâtre du crime, la reconstitution de la scène tragique, devant M. le juge d'instruction, M. le commissaire de police, M. Capon, médecin-légiste, M. Tenière, greffier ; le coupable et l'agent Brillet, chargé de le garder.

La reconstitution du drame dura environ une demi-heure ; Daubresse fut ensuite réintégré à la prison.

AVESNES

TAMPONNÉ en GARE des USINES A SOUS-LE-BOIS

Mardi, vers 4 heures 1/2 du soir, un wagon déraillé a serré contre une locomotive M. Léopold Delplanque, homme d'équipe à la gare des Usines.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, le blessé a été transporté d'urgence à l'hospice de Maubeuge.

On redoute une fracture du bassin.

M. Delplanque, qui habite Sous-le-Bois, est marié et père d'un enfant.

Un ouvrier fait une chute grave A HAUTMONT

M. Albert Morin, 30 ans, charpentier, procédait à l'enlèvement de poutrelles à une hauteur de dix mètres aux usines Hersoy. L'une des poutrelles tomba, entraînant l'ouvrier.

Il eut la cuisse droite, l'avant-bras droit et la mâchoire fracturés. Il porte des plaies multiples. Le rétablissement du blessé demandera cinq ou six mois.

Faits divers

Un coup de corne mortel A BERLENCOURT (P.-de-C.)

Le 20 décembre, Mme Rançon, née Maria Douchet, 49 ans, ménagère, avait eu les intestins perforés. Une vache furieuse, qui était entrée dans la cour de son habitation, lui avait donné un coup de corne, et une péritonite s'était déclarée.

La malheureuse femme vient de succomber.

MACARONI « LA LUNE »
NOUILLES DE SAVOIE
aux œufs frais
Pâtes exquises
BOZON VERDURAZ
Recommandées aux gourmets
Prière à nos lecteurs d'exiger cette marque

Un escroc est arrêté A ATHIES, PRÈS D'ARRAS

Une plainte avait été déposée au Parquet contre un courtier, par une maison de négoce de la Grand'Place, à Arras, au détriment de laquelle une somme importante aurait été détournée ou escroquée.

Dans l'après-midi de lundi, les négociants furent entendus par le Parquet. Il résulta de leurs dépositions qu'un mandat d'arrêt fut lancé.

Mardi, dès cinq heures du matin, les gendarmes d'Arras partirent pour Athies, suivis de M. Godefroy, juge d'instruction. Ils se rendirent chez M. Hilaire Pavy, courtier-cabaretier, près du pont.

Il reconnut les faits incriminés et il fut incarcéré à Arras.

AU ROCHER DE CANCALE
18, Marché-aux-Poulets, 18, LILLE
RESTAURANT DE PREMIER ORDRE
Maison fondée en 1810 — Prix modérés
CAVES RÉPUTÉES
051-3

La réglementation des crins-crins A LIÉVIN

M. Plouvier, maire de Liévin, vient de prendre un arrêté dont voici des extraits :

« Considérant qu'un certain nombre de tenanciers d'estaminets, vulgairement désignés sous la dénomination de crins-crins, ont transformé leurs établissements en salles de danse ;

« Considérant que ces établissements sont des lieux de rendez-vous et de débauche pour la jeunesse de Liévin, que des rixes et scènes de violences s'y renouvellent fréquemment et sont mêmes allées jusqu'au meurtre ;

« Arrêtons :

« Article 1er. — A partir du 15 janvier 1914, les débitants de boissons et tenanciers de lieux publics qui voudraient faire danser dans leurs établissements devront solliciter l'autorisation de l'administration municipale.

« Art. 2. — Les danses publiques organisées dans les établissements susvisés ne pourront avoir lieu : 1° En semaine, que de 5 heures à 9 heures du soir ; 2° les dimanches, jours de fêtes et jours de quinzaine (jour de paiement exclusivement), que de 5 à 12 heures du soir.

« Art. 3. — Il est interdit aux tenanciers organisateurs de danses publiques d'admettre dans leurs établissements des jeunes gens des deux sexes mineurs, au-dessous de 16 ans. Cette interdiction s'applique même aux mineurs accompagnés de leurs parents.

« Art. 4. — Il est défendu : (sauf en temps de carnaval) de recevoir dans les établissements dont s'agit des personnes déguisées, travesties ou masquées ; 2° d'organiser des danses indécentes ».

Pour les bonnes mères

La mère qui offre la qualité toute idéale et la plus éminemment poétique de la femme, surtout lorsqu'elle se donne toute aux soins affectueux que réclament ses jeunes enfants, néglige presque toujours, comme par une tradition habituelle, l'hygiène de la bouche de ses bébés. Pourtant s'il y a un âge où une attention toute spéciale pour les procédés de mastication et l'emploi d'un dentifrice excellent soient rigoureusement nécessaires, c'est justement l'enfance.

C'est donc une impérieuse nécessité, un devoir indéluctable pour les parents que d'y penser beaucoup plus qu'ils ne le font d'ordinaire, s'ils veulent sauvegarder tout le reste de l'organisme de l'enfant, susceptible de tant d'altérations.

Il faut donc pratiquer le nettoyage de la muqueuse buccale et des dents de l'enfant ; il faut le répéter même plusieurs fois par jour, pour détruire les restes de tout ce qu'il mange dans la journée et qui pourraient fermenter dans sa bouche. L'eau dentifrice Odol, agréable au goût, d'un parfum suave, d'une efficacité surprenante pour la stérilisation de la bouche, sera agréable aux enfants et leur épargnera de sérieuses maladies. Un peu de toile imbibée d'Odol ou une grosse très légère, du même un pinceau, sont suffisants pour nettoyer leur muqueuse buccale sans l'irriter. 0263

Brûlée vive à Corbehem

Samedi matin, vers quatre heures, M. Baptistin Laoube, incommodé par de la fumée, se leva pour prévenir Mme Duquesnes, sa voisine.

La fumée provenait de l'appartement de Mlle Dumont, institutrice en retraite.

Pour pénétrer chez elle, ils durent briser le carreau d'une fenêtre. Ils découvrirent l'institutrice à demi-carbonisée. Le plancher, à l'endroit où se trouvait le corps, commençait à brûler.

A l'aide de quelques seaux d'eau on se rendit maître du feu. Mais pour la malheureuse dame, les soins furent inutiles. La mort avait fait son œuvre.

LES VICISSITUDES D'UN MILLIARDAIRE

Au chevet du Roi des Forêts

Pour être milliardaire on n'en est pas moins homme. C'est le cas du Roi des Forêts, l'honorable William H. F. Simra qui depuis quelque temps honore notre capitale de sa royale présence. Comment a-t-il acquis ce titre de Roi des Forêts que, d'ailleurs, cinq ou six de ses concurrents se disputent ? On ne le sait exactement. On dit qu'il débuta dans la vie comme gardien de troupeaux, qu'il travailla ensuite dans les mines d'or, qu'il eut la chance de tomber sur un filon de faire d'excellentes spéculations, etc., etc. En tout cas il est maintenant à peu près le maître du marché du bois.

Mais tout cela ne l'empêche pas de souffrir parfois cruellement d'horribles douleurs qui lui tordent bras, jambes et reins. Il consulta les plus grands médecins du monde, qui ne surent que lui enlever des honoraires plutôt princiers, mais lui laissèrent sa goutte, son lumbago et ses rhumatismes. Il vint à Paris, espérant trouver la fin de ses souffrances auprès d'un professeur de la Faculté de médecine qui ne put hélas ! rien pour lui.

C'est alors que sur le conseil de son secrétaire, il télégraphia aux docteurs norvégiens Henri Bunsen et Otto Nielsen qui, on le sait, spécialisés depuis longtemps dans l'étude du microbe du rhumatisme, ont découvert un sérum externe, l'eausate, souverain même dans les cas les plus difficiles. Ils accoururent aussitôt à Paris au chevet du milliardaire et lui ordonnèrent le remède fort simple qui consiste à mélanger soixante-quinze grammes d'eausate ordinaire avec cinq cuillerées de vinaigre et un jaune d'œuf bien frais. Ils le firent frictionner avec ce mélange et, au bout de huit jours, le Roi des Forêts était complètement guéri.

Inutile de dire qu'il couvrit d'or ses sauveurs. Mais il a bien payé cher ce merveilleux eausate que n'importe qui peut se procurer à bon compte chez le premier pharmacien venu. — J. F.

Dépêches de la Nuit

LES ECONOMIES DE M. CAILLAUX

M. Caillaux vient d'adresser au président de la commission du budget de la Chambre une lettre, dans laquelle il lui fait connaître que le gouvernement, après examen des demandes de crédits figurant au projet de budget de 1914, avait réussi à réaliser une économie de 50 millions sur l'ensemble de ses demandes sans nuire à la bonne exécution des services.

LES QUARTIERS DU CENTRE DE PARIS SANS LUMIÈRE PENDANT UNE HEURE

Paris. — Mardi soir, vers 6 heures, à la suite d'un accident au secteur électrique de Saint-Denis, les quartiers du Centre se sont trouvés dans l'obscurité la plus complète.

Le service du Métro a subi de longs retards.

Des agents, munis de torches, avaient été placés sur les points les plus fréquentés. A 7 h. le courant a été rétabli.

EXPLOSION dans la poudrerie nationale PRÈS DE DIJON

Deux morts. — Deux blessés

Dijon. — Mardi après-midi à 4 h. 1/2, une explosion s'est produite à la poudrerie nationale de Vonges.

Il y a deux morts et deux blessés grièvement.

Les causes de l'accident sont encore inconnues.

Explosion à bord du « Gaulois » A TOULON

Quatre marins sont brûlés

Toulon. — Un tube de chaudière a fait explosion mardi soir, sur le cuirassé le « Gaulois », de la division de complément, en ce moment ancré dans l'arsenal.

Quatre hommes ont été atteints par la vapeur. Deux d'entr'eux, les matelots-chauffeurs Pallusseau et Garnier, ont des brûlures qui ont nécessité leur envoi à l'hôpital Saint-Mandrier.

LES VOLEURS D'AUTO

Paris. — M. Gilbert, juge d'instruction, a fait subir le premier interrogatoire à Videmot, Kazan et Villiers, les trois individus arrêtés pour les vols d'autos.

Videmot n'a fait aucune difficulté pour reconnaître qu'il était le principal coupable ; Kazan a ajouté que c'était lui qui devait livrer l'auto au receleur. Quant à Villiers, il a protesté de son innocence. Les deux autres ont refusé ensuite de fournir la moindre explication.

ANTIMILITARISTE CONDAMNÉ

Paris. — La 9e chambre correctionnelle a condamné, par défaut, à 18 mois M. Gaudrey, gérant du *Libertaire*, pour une brochure et des articles parus dans ce journal et excitant les militaires à la désobéissance.

LE MAUVAIS TEMPS

A CHARLEVILLE

La crue de la Meuse s'accentue. Le fleuve est sorti de son lit. De nombreuses prairies sont inondées.

A MOULINS

Mardi après-midi, un orage a éclaté sur la région. Il a été marqué par de violents coups de tonnerre et une chute abondante de grêle.

Un père tue sa fille à coups de couteau

IL SE BARRICADE ENSUITE

Evreux. — Un journalier Coudentes, demeurant au hameau de la Milleraie, a tué sa fille à coups de couteau. Après avoir blessé une femme venue au secours de la victime, il s'est barricadé chez lui. Les gendarmes cernent la maison.

LE PROCES DU COLONEL VAN REUTTER

Suite de l'audience du Conseil de Guerre de Mardi

Les débats sont repris à 4 heures. On entend une série de soldats qui n'ont pas vu grand'chose, mais qui ont entendu chanter.

Le soldat Pass déclare qu'il a arrêté M. Simon, habitant de Saverne, parce qu'il chantait. M. Simon affirme qu'il ne chantait pas.

UN INCIDENT

Un ouvrier de fabrique, M. Eisensohn, vit des gamins se sauver devant le lieutenant Schadt, qui l'arrêta et le conduisit à la cave des Pandours. Le témoin ajoute qu'il a été insulté par le colonel, qui lui aurait dit : « Vous êtes un ivrogne. »

Le colonel Von Reutter s'excuse en déclarant que le témoin n'avait pas enlevé sa casquette « devant un colonel prussien ».

Après quelques autres dépositions sans intérêt, l'audience est levée à 6 heures et renvoyée à ce matin.

LES TÉLÉGRAMMES DU KRONPRINZ

Un démenti officieux

Berlin. — Le *Lokal Anzeiger* dit apprendre d'une source des plus autorisées, qu'il est faux que le prince héritier ait envoyé au général Deimling, les télégrammes publiés par la presse.

L'IMPRESSION DANS LA PRESSE ALLEMANDE

Berlin. — Les télégrammes du kronprinz ne sont relevés que par les journaux de gauche, qui ne semblent pas croire, d'ailleurs, à leur authenticité.

Seul, le « Berliner Tageblatt » ajoute que les interventions du kronprinz sont des plus dangereuses, et qu'il convient d'y mettre fin.

LE NAUFRAGE du pétrolier américain

New-York. — Mardi ont été débarqués cinq marins de l'« Oklahoma », recueillis dimanche par le vapeur « Gregory ».

Ils racontent que lorsque le vapeur fut coupé en deux en plein milieu, la tempête faisait rage, les lames énormes balayaient le pont. Le nombre des noyés s'élève à 22.

En Colombie britannique un bateau chavire

SOIXANTE-QUINZE NOYÉS

Londres. — Suivant les journaux, un bateau a chaviré sur la rivière Fraser, près du fort George, en Colombie britannique. Il y a 75 noyés.

PETITES DÉPÊCHES

Paris. — L'impératrice Eugénie est arrivée à Paris.

Londres. — La légation du Vénézuela annonce que l'insurrection fomentée par Castro a été définitivement étouffée fin décembre.

Orléans. — On vient d'arrêter à Olivet, à 4 kilomètres d'Orléans, une femme Duru-Robichon, 68 ans, et son fils Léon, 33 ans, qui depuis plusieurs années séquestraient leur belle-sœur et tante, Marie Duru. On croit à une affaire de captation d'héritage. La séquestrée a été conduite à l'hôpital. On espère la sauver.